

COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC - ROUSSILLON

Espace République - 20, rue de la République - 34000 MONTPELLIER
Tél : 04.67.22.68.09 et 04.67.22.68.11 - Fax : 04.67.22.68.12

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Du 29 novembre 2003 à BAGNOLS sur CEZE

VERIFICATION DES POUVOIRS

CLUBS	Pouvoir à
CARCASSONNE - CNC	GASTOU Henri
CASTELNAUDARY - CNC	LAFFONT Ludovic
CLERMONT L'HERAULT - DC	CRUBELLIER marc
LIMOUX - CNL	DELLANORA Jeanine
MONTPELLIER - MUC	JARROUSSE Yves
MONTREAL - CNM	BOURREL Eric
NARBONNE - CNN	UBEDA Dominique
PERPIGNAN - PRON	MELLOUK Mohamed
SAINT ESTEVE - CNSE	TROUQUET Jacques
SAINT GILLES - ANSG	PELLE Christophe
VILLENEUVE - ASV	BONADEO Nathalie

APPEL NOMINAL des CLUBS

AUDE	Voix	HERAULT	Voix	GARD	Voix	P.O.	Voix
Carcassonne	5	Agde		Alès	11	Amélie les Bains	
Castelnaudary	5	Béziers ASCB		Bagnols	2	Les Angles	
Limoux	4	Bédarieux NC	Ex	Beaucaire	3	Canet	11
Lézignan		Béziers CNB	11	La Grand Combe		Ceret	
Montréal	3	Clermont l'Hérault	3	Le Grau du Roi	Ex	Cerbère	Ex
Narbonne CNN	8	Lamalou les Bains		Le Vigan	Ex	CINA	
Narbonne ANO	Ex	Lunel CNL		Laudun ELAN30	5	Font Romeu	5
Quillan		Lodève	Ex	Nîmes	17	Perpignan RON	5
Trèbes	Ex	Frontignan		Saint Gilles	3	Perpignan Nat	
TOTAL	25	Emergence Montpellier	Ex	Salindres	3	Saint Estève	7
		Montpellier ASPTT	9	Vauvert		CN St Cyprien	6
		Montpellier PN	7	Villeneuve	4	AS St Cyprien	
		Montpellier MANUC	9	TOTAL	48	Salses le Château	
		Montpellier Synchro				Thuir	
		Montpellier USN				TOTAL	34
		Montpellier WP					
LOZERE	Voix	Pézenas					
Mende	6	DC Sètois					
St Chely	Ex	DFC Sète					
TOTAL	6	TOTAL	39			TOTAL	152

Nombre de voix représentées 152 sur 247

Le quorum étant de 124 voix, l'Assemblée Générale peut délibérer.

Elle est présidée par le Président Jacky VAYEUR. assisté par Jacques TUSET. Il est 9 heures 45.

Clubs excusés :

CERBERE - ASSC M. Ares Louis, EMERGENCE MONTPELLIER M. Docquier François, LE GRAU DU ROI - CNG M. Haon Jacky , LE VIGAN NC M. Genest Jean, LODEVE - COL M. Combes Jean Pierre, NARBONNE - ANO M. Sournia Jean Michel, SAINT CHELY D'APCHER - CNA M. Benezis Nicolas, TREBES - ACT Me Rouanet Frédérique.

Sont excusés les personnalités suivantes :

Monsieur ALESSIO André le Directeur du Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports
Monsieur Jean-Jacques COURT, Président du Comité Régional Olympique et Sportif

Assistent à l'Assemblée :

Monsieur le Maire Adjoint, chargé des sports.

Monsieur le Député de la circonscription de Bagnols

Monsieur Michel Jonquet, responsable des Sports de la ville de Bagnols

Mesdames et Messieurs Les membres du Comité Directeur JARROUSSE Françoise, LAUNE Valérie, MIALANES Nathalie, AZAM Roger, BAUER Christian, CRUBELLIER Marc, CRUBELLIER Ludivine, GASTOU Henri, JARROUSSE Yves, LAGRAVE Richard, MELLOUK Mohamed, NURIT Gérard, PFISZTER Roland, PRECLOUX Michel, RICOME Christian, TUSET Jacques, VERNEREY Gérard.

les Présidents des Comités Départementaux de l'Aude NURIT Gérard, du Gard FAVIER Marcel et de l'Hérault Roland PFISZTER.

Monsieur JAMET Thierry - C.T.S. Coordonnateur et Monsieur BRITTO Joseph - C.T.S.

Madame BOSC Albane – Cadre Fédéral de Développement.

Sont excusés :

Monsieur Richard MARTINEZ – C.T.S. Entraîneur du Pôle de Font Romeu.

Mesdames et Messieurs Les membres du Comité Directeur DUMAS Cécile, APPENZELLER Jean-Marie, BRUNETON Jean-Paul, LAHANQUE Daniel et Monsieur ANGOT Daniel - Pdt CR Officiels,

les Présidents des Comités Départementaux de la Lozère LAUNE Philippe, des Pyrénées Orientales GUITTON Christophe.

1.- OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE

Ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle par le Président qui présente ses plus vifs remerciements aux organisateurs et à la ville de Bagnols sur Cèze.

Mot du Président :

Heureux de vous accueillir à Bagnols sur Cèze, qui organisait une assemblée générale en 1988 et gérait la Coupe de France de natation estivale des régions en 2001, sans oublier les années où le bassin de 50m recevait les meilleurs nageurs français,

Je vous adresse mes meilleurs souhaits de bienvenue. Tous mes remerciements vont : aux personnalités civiles et sportives qui nous soutiennent et nous accompagnent durant l'année sportive, au Conseil Régional et à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports nos sponsors institutionnels, aux responsables de la Fédération, aux Elus de l'Inter région, aux Présidents des Comités Départementaux, aux Membres du Comité Directeur, aux Présidents de clubs et à tous ceux qui oeuvrent pour la natation, qui aujourd'hui assistent ou suivent nos travaux.

Avant de commencer notre assemblée générale, il convient de rendre hommage à ceux et celles qui, nous ont quitté cette année et d'avoir une pensée affectueuse à ceux et celles qui connaissent peine, malheur ou maladie.

Si faire le bilan de l'année écoulée, est le rôle des différents rapports d'activités, permettez-moi de vous dire que la politique du comité durant ces trois ans et notamment en cette troisième année de l'olympiade est progressive, objective et réaliste, et de vous citer une nouvelle fois les actions réalisées dans les domaines suivants :

- ▶ Le suivi et la gestion des sélections des catégories Benjamins, Minimes/Cadets, dans toutes les disciplines (NC, NS, WP, NE), l'organisation de stages et camp de vacances, six déplacements des équipes régionales, c'est l'accompagnement des clubs.
- ▶ L'aide en faveur des comités départementaux, c'est une ristourne de fonctionnement « licences et organisation ».
- ▶ L'organisation des compétitions et la gestion des officiels avec retour financiers aux clubs organisateurs.
- ▶ Les actions « accès au haut niveau, et haut niveau », c'est l'aide aux clubs.
- ▶ Le soutien des nageurs régionaux inscrits sur les listes de haut niveau et s'entraînant sur le pôle espoir de Font Romeu, c'est encore l'aide aux clubs.
- ▶ Les bourses du Comité Régional pour deux performers chaque année, inscrits sur les listes « espoir ou régionale ».
- ▶ La préparation informatique des compétitions se déroulant à l'extérieur et tout le travail pour le fonctionnement administratif et sportif du comité.
- ▶ Le démarrage de l'E.R.F.A.N. (service associé sous traitant), de la formation B.E.E. S.A.N. avec 35 candidats dont trois en formation au C.F.A. de Narbonne.

Ce sont des résultats probants, réalisés par nos régionaux en compétitions internationales :

En Natation Course

DUFOUR Simon du Montpellier MANUC, 3° (médaillé de Bronze) à la Coupe du Monde 2003 à Barcelone,

LACOURT Camille du CN Font Romeu au Euro-Juniors 2003 à Glasgow

COUDERC Céline du CNC Alès au 22° universiades 2003 à Daegu

BABOU Fanny du CNS St Estève et CADILHAC Yannick de l'ASPTT Montpellier à la COMEN 2003 NC à Casablanca et JOJE à Paris

FERNANDEZ Liliane du Montpellier MANUC à la COMEN 2003 NC à Casablanca

SESSA Frédéric du Montpellier MANUC au Tournoi des 5 Nations à Metz.

En Natation Synchronisée

LATORRE Tiffany et GONZALES Julie du CN Saint Cyprien à la COMEN à Felgueiras.

En Water Polo

BRITTO Florian des DFC Sète en équipe de France 87,

SANCHEZ Romain , GUYON Kévin, BRITTO Nicolas, LAUX Geoffrey des DFC Sète en équipe de France 85,

RIABI Soufien du Montpellier Water Polo, Mathieu PEISSON et Quentin CHIPOTEL des DFC Sète en équipe de France Seniors,

Soufien RIABI du Montpellier Water Polo, Mathieu PEISSON et Phillip SPATARU des DFC Sète en seniors Universitaires.

Ils en seront jamais assez remerciés.

Ce sont comme toujours des remarques et des polémiques. Il devient de plus en plus difficile de travailler sereinement.

Etre dévoué, tolérant et respectueux n'est pas le cas de tout le monde. La critique vient souvent de ceux qui ne respectent pas la réglementation, les délais. La rigueur devient aujourd'hui nécessaire en raison du laxisme de quelques clubs.

Les trois citations suivantes illustrent pleinement le questionnement des censeurs :

« L'enfer, c'est les autres. » de J-P Sartre ;

« Les autres hélas, c'est nous. » de G. Bernanos ;

« Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui » de La Rochefoucault.

Alors avec un peu de civisme, tout le monde y trouvera son compte. Ainsi les acteurs bénévoles ou professionnels oeuvreront avec pragmatisme, dans le calme et la tranquillité, sans abus de pouvoir. Car, il est toujours délicat de posséder le pouvoir. Son exercice est si agréable qu'il est tentant d'en abuser.

C'est pourquoi, DIRIGEANT depuis plusieurs décades, je m'efforce de gérer, aujourd'hui comme demain, avec l'ensemble des membres du Comité Directeur, en toute impartialité et honnêteté, afin d'augmenter et d'étendre «l'ouverture, le dialogue, le débat» nécessaires au développement de notre Comité Régional dans la franchise et la confiance.

2.- APPROBATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 NOVEMBRE 2002 A MONTPELLIER DES P.V. DES COMITES DIRECTEURS ET DOCUMENTS DE L'AG 2002 A CE JOUR.

Les PV de la dernière assemblée Générale 2002 et des comités directeurs de la saison sportive 2002/2003 **sont approuvés à l'unanimité.**

3.- APPROBATION DES RAPPORTS :

Les rapports étant communiqués aux clubs depuis plus de quinze jours, ils ne seront pas lus mais uniquement commentés et discutés.

3.1. Rapport d'activité

▶ Ajouter au rapport l'organisation de la Coupe des départements Poussins qui se déroula à Sète.

Monsieur André Roux regrette le désengagement des départements de l'Aude et des P.O.

Monsieur José Giné explique les raisons de la non-participation de la Natation Synchronisée à la Coupe de France des Régions : à cette date, les équipes étant en préparation des championnats, il est difficile de trouver le temps de préparer une sélection, à moins constituer l'équipe avec les ondines ne participant pas aux phases finales. Juillet convenait mieux.

Rapport adopté à l'unanimité

3.2. Rapport de la Commission Natation Course

Monsieur Christian Bauer relate les difficultés aujourd'hui rencontrées pour promouvoir notre natation et réaliser les stages et sélections, notamment dans le domaine de la disponibilité des cadres, des responsabilités encourues, résultats pas toujours conforme à nos attentes...

Notre politique régionale est et reste définie aujourd'hui à l'image de la politique fédérale, sans grand changement pour la prochaine saison.

Par contre, il y aura peut-être d'autres orientations à envisager concernant les sélections ... Etude en cours pour la prochaine olympiade.

Suite à une question de Gérard Portes concernant le versement des aides aux clubs, le Président rappelle que les décisions votées par les clubs à la majorité en assemblée générale, seront reconduites comme demandées jusqu'au prochain mandat. Discussion oui, mais l'assemblée générale est souveraine.

Rapport adopté à l'unanimité

3.3. Rapport de la Commission Water Polo

Monsieur Joseph Britto apporte quelques précisions sur les résultats des poloïstes, sur les Inter Comités 13 ans, sur le polonats, la fidélisation des jeunes, ...

Le docteur Yves Jarrouse attire l'attention sur les « stades de développement des jeunes de 12 à 13 ans » faire très attention aux charges de travail et d'entraînement.

Rapport adopté à l'unanimité

3.4. Rapport de la Commission Natation Synchronisée

Monsieur José Giné présente tous ses remerciements à Monsieur Daniel LAHANQUE pour le travail réalisé au sein de cette commission puis donne des explications sur les marsouins et sur le programme et les classements de Natation synchronisée, et des problèmes rencontrés.

Après discussions, pour les épreuves sportives obligatoires de natation course, les départements ne sont pas contre, que les ondines participent aux compétitions du niveau départemental afin de comptabiliser les points au classement National des Clubs.

Rapport adopté à l'unanimité.

3.5. Rapport de la Commission Natation en Eau Libre

Ajouter : Laurent BERNARD du Montpellier Paillade Natation classé 3° en Eau libre aux Euro-Masters 2003 à Millau.

Discussion menée par Jacques Tuset sur les étapes régionales du circuit national Eau Libre 2003 et sur celui de l'été prochain. L'ensemble des intervenants regrettent la manière de gérer le calendrier (le comité régional et les comités départementaux avisés s'ils le sont, en dernier). Les candidatures des villes ou clubs devraient suivre la voie hiérarchique.

Rapport adopté à l'unanimité.

3.6. Rapport de la Commission Natation Estivale

Marc Crubellier signale les difficultés rencontrées pour la constitution finale de l'équipe participant à la Coupe de France des Régions à Saint LO (manque de nageur d'été sur les distances de 200 m).

Discussion sur le travail demandé par la fédération sur le programme de la prochaine olympiade, effectué par notre comité « Nageurs d'été - Nageurs d'hiver », « Clubs d'été - Clubs d'hiver ».

Rapport adopté à l'unanimité

3.7. Rapport de la Commission des Officiels

Madame Anne Sarrus donne les raisons de l'absence de M. Daniel Angot et s'excuse en son nom.

Controverses sur les chiffres : Il est impossible de tenir un jour un fichier qui évolue chaque année sans aucun retour des clubs. (ex : Hérault formation en 2003 de 1 A, 11 B et 7 C ainsi que 2 en EL)

Il est rappelé que les comités départementaux « le président de la Commission départementale des Officiels » doivent transmettre les jurys des compétitions organisées sur leur département à Monsieur Angot. Il serait souhaitable que les clubs transmettent aussi le listing de leurs officiels aux comités afin de remettre à jour nos plaquettes respectives.

Formation d'officiel « C » : Le Président du club doit fournir une attestation de formation de son ou ses officiels avant examen pratique.

Il s'avère que la présence des entraîneurs est plus que tolérée, même nécessaire dans certain cas, lors des recyclages des Officiels de Natation Course dans chaque département, car les règlements FINA évoluent.

Rapport adopté à l'unanimité

3.8. Rapport de la Commission Informatique (par)

Richard Lagrave informe qu'il est à la disposition des clubs qui souhaitent des renseignements divers : statistiques, compétitions, licences, explique le principe de saisies des licences au niveau de la région, la gestion des compétitions, les codes compétitions, les dates limites d'engagements...

Les Complications dues aux négligences de nombreux clubs : réa-affiliations non transmises, Envoi de licences sans chèque, dossiers des transferts ou d'étrangers incomplets, nageurs engagés non licenciés, transmissions hors délais, temps limites d'engagements ou niveau de série non respectés....

Un premier envoi licences à la FFN a été effectué, qu'un deuxième le sera cette semaine, malgré de la dette des clubs qui s'élèvent à plus de 35.000 Euros. C'est plus que de la négligence !

L'application du règlement devient nécessaire comme évoqué lors du dernier Comité Directeur.

Les clubs ne respectant pas les règles de gestion et de participation, les règlements sportifs, les compléments d'informations données par bulletin hebdomadaire ou par courrier particulier seront sanctionnés et ce à compter du 30 novembre.

Gérard Nurit, Président de la commission fédérale informatique présentera en fin de séance le circuit « licences » 2004.

Rapport adopté à l'unanimité

Il est 11 heures 35 parole est donnée aux personnalités présentes, inscrites au point 8.

Commissions commentées, pas de rapport écrit suite à activité restreinte ou nulle.

3.9. Rapport de la Commission des Maîtres

Valérie Laune nous indique qu'aucune compétition régionale des Maîtres n'a été organisée en 2003 pour une raison de date et de disponibilité de bassin. Présence de 8 régionaux à Millau lors des championnats d'Europe (M. Belloc Jean 75 ans, 3^e au 50 m Brasse) et des clubs de Nîmes, Montpellier Paillade et Béziers à Vichy aux championnats de France.

Pourquoi un manque de motivation « Masters » : L'esprit des Maîtres se perd, par manque de convivialité.....

Notons que des départements organisent des compétitions, qui sont inscrites au calendrier régional. Monsieur Michel Précloux propose d'organiser un championnat régional cette saison.

3.10. Commission Médicale (par Yves JARROUSSE et Nathalie MIALANES)

Le docteur Yves JARROUSSE signale, qu'il est avec Madame Nathalie MIALANES à la disposition des clubs qui souhaite son intervention lors de leur assemblée générale sur des sujets concernant le dopage ou tout autre thème médical.

Un exposé sur le dopage a été effectué en janvier au lycée climatique de Font-Romeu par le docteur Yves JARROUSSE, lors du stage des équipes régionales Minimes Cadets, aux sélectionnés régionaux et en présence des sélectionnés Benjamins des P.O.

Les régionaux présents au stage passeront également les diplômes de secourisme AFPS pour ceux ayant l'âge requis et IPS pour les autres.

3.11. Commission des Cadres et Ecole régionale de Formation

Diatribes de Gérard Portes qui interpelle l'assemblée et les membres du Comité Directeur sur le fait qu'aucune formation de cadres, qu'aucun colloque, n'a été réalisée.

Effectivement aucune formation, à part la venue de Monsieur CATTEAUX à Font Romeu lors du stage régional et départemental des P.O. n'a vu jour. Sachant que les cadres sont tous invités à participer aux stages, sélections diverses pour échanger et travailler en commun, qu'ils sont de moins en moins nombreux à vouloir participer aux actions régionales, que pour exemple le département de l'Hérault a annulé un colloque ouvert aux dirigeants et entraîneurs de clubs par manque de participants, Comment gérer ce chapitre ?

Le Président précise qu'aujourd'hui, le schéma de fonctionnement administratif, technique et pédagogique de l'E.R.F.A.N. reste le même que celui présenté lors de la dernière Assemblée Générale à Montpellier. Toutes les informations complémentaires concernant l'E.R.F.A.N. sont transmises par l'intermédiaire du bulletin de liaison.

Thierry JAMET détaille le principe de la mise en place de la formation sur l'Aude, Montpellier et demain la Lozère, évoque les difficultés rencontrées tant sur le plan financier qu'administratif et technique, informe l'assemblée sur la future formation du B.P. et sur les formations fédérales envisagées, termine en signalant qu'aucun entraîneur ne vient lors des rassemblements, pourtant c'est par la confrontation, l'échange d'idées et la discussion que nous progresseront.

Pour conclure, le Président souligne que la Natation Synchronisée maîtrise parfaitement la question pour preuve le colloque 2002 en novembre à Montpellier sur les nouveaux marsouins et le séminaire de formation 2003 organisé en septembre à Béziers. Le Water-Polo géré par Joseph BRITTO dans la zone sud ne semble pas concerné à sujet.

4.- APPROBATION DU MEMENTO, DES CALENDRIERS SPORTIFS ET DES REGLEMENTS REGIONAUX DE NATATION SPORTIVE, NATATION SYNCHRONISEE ET WATER POLO DE LA SAISON 2003/2004.

Calendriers Sportifs

Corriger pour lire → le 4/4/2004 Circuit régional Qualificatif à Saint Cyprien.

Natation Course : → Adopté

Natation Synchro : → Adopté

Water-Polo : → Adopté

Règlements Sportifs Régionaux :

Les IC : Rappel du classement régional 2003 en annexe jointe, toutes les équipes sont classées, les 12 premières sont régionales. Les suivantes émanent du classement départemental.

Discussion suite à l'annulation du Meeting Fédéral d'Istres, Point sur le Circuit fédéral de Perpignan, Officiels, ... Le Président rappelle les conditions financières d'organisation suite à obligation de chronométrage informatique pour toutes compétitions fédérales, signale que c'est suite à la demande des clubs régionaux (pour raisons de déplacements moins coûteux) que nous organisons cette année :

La Vittel Cup à Montpellier, le circuit fédéral à Perpignan, les championnats de 2° série Hiver et la Coupe de France des Benjamins.

Natation Course : → Adopté

Natation Synchro : → Adopté

Water-Polo : → Adopté

Les séries :

qu'une réponse favorable a été donnée aux demandes émanant des clubs suivants :

C.N.C. Alès :

- ▶ Corriger pour lire - Mademoiselle Amandine THIVOLLE 86020 « Série Nationale 2 T.C. et Série interrégionale Juniors »

C.N. Carcassonnais :

- ▶ Corriger pour lire - Monsieur Jérôme BOUBA 83003 « Série interrégionale T.C. »

C.N. Font Romeu Cerdagne :

- ▶ Corriger pour lire - Mademoiselle Virginie PAREDES 90500 « Série départementale T.C. et Série régionale Minimes »

C.N. Sauveteurs Saint Estève :

- ▶ Corriger pour lire - Mademoiselle Séverine PATYKOWSKI 86158 « Série Nationale 2 T.C. », Monsieur Maxime COLLARD 84003 « Série interrégionale Junior ».

Ces modifications seront rapportées et paraîtront dans le prochain Bulletin Régional.

Les listes de HN

Les liste 2003/2004 sont parues dans le dernier B.H.

Règlements financiers :

Les **tarifs régionaux pour 2004/2005** première année de la prochaine Olympiade

Rappel des décisions prises en Comité Directeur du 18/10/2003 adoptées à l'unanimité. Décisions évidemment à présenter et à discuter lors de la prochaine Assemblée Générale.

Après une longue discussion, et à l'unanimité il en ressortait que :

- depuis plusieurs années, la fédération a fixé sa part et laisse le choix aux comités de fixer la sienne.
- le blocage des tarifs pour une olympiade n'est pas une bonne solution car impose une augmentation plus importante.
- La majorité des clubs n'ont pas continué la politique de la licence ni le maintien du nombre de licences, d'où perte financière pour le comité.
- Après étude d'une licence à prix multiple concédant une ristourne aux clubs qui suivent la politique fédérale « Un adhérent = une licence » afin de permettre aux clubs de pérenniser leur statut « loi 1901 association à but non lucratif », non réussie dans d'autres comités il s'avère que la solution la moins mauvaise pour l'instant retenue, est celle d'ajuster le prix de la licence à l'augmentation du coût de la vie arrondie au chiffre supérieur soit 1.5 €.

Part du Comité Régional

Plein Tarif soit de 8,50 à 10,00 €

Tarif réduit soit de 5 à 6,50 €

Part de la Fédération sujette à augmentation

Plein Tarif actuellement de 15,00 €

Tarif Réduit actuellement de 8,50 €

Pour les engagements : Augmentation de 0.5 € pour les engagements individuels.

Nos ressources étant de deux ordres la part du tarif licences et les montants des engagements, le seul moyen d'équilibrer le premier budget de la prochaine olympiade est l'augmentation du tarif des licences sachant qu'il n'y a aucun changement cette année.

Suite aux propos tenus par Gérard Portes concernant les clubs qui suivent la politique fédérale un adhérent = une licence et à d'autres questions financières évoquées par Marcel Favier s'ensuit débat passionné.

Il en ressort que chaque club est libre de ses choix et de se gérer comme il le souhaite.

Claude Campagne signale qu'il ne remet pas en question le travail réalisé par le président et les membres du Comité directeur, mais que cette augmentation ne favorise pas ceux qui optent de licencier leurs adhérents et remet en cause l'esprit « licence », celui de suivre l'option fédérale.

Devant l'incompréhension de certains en l'occurrence Portes et Favier qui doute de la gestion des finances de notre comité et pour clore momentanément cette discussion diffamante. La Parole est donnée à l'expert Comptable.

5.- EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ET DES BILANS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2002/2003.

Intervention de Monsieur Marcel BRITTO, Expert Comptable qui présente les comptes et bilans

Le bilan comptable est cette année positif. Vos questionnements proviennent des écarts de présentation entre les deux comptabilités, sachant que nous importons vos fichiers Excel sur notre base Ciel.

A.- Bilan		Année 2003	an -1	Balance
1.- Investissements matériels	↘	38 617.00 €	42 567.00 €	-3 950.00 €
2.- Disponibilités	↘	171 936.00 €	195 382.00 €	-23 446.00 €
Placements		92 840.00 €	70 895.00 €	
Disponibilités		79 096.00 €	124 487.00 €	
Dont Intérêt des placements de :		11 333.00 €		
		Diminution des disponibilités suite aux charges à payer de l'exercice an -1		
3.- Produits à Recevoir	↘	58 876.00 €	60 446.00 €	-1 570.00 €
4.- Fonds propres	↗	205 113.00 €	192 135.00 €	12 978.00 €
				Correspond au bénéfice
5.- Charges à payer	↘	49 165.00 €	82 800.00 €	-33 635.00 €
6.- Fonds de roulement		205 133.00 €	23 466.00 €	8.74
		Fonds propres/ Actif immobilisé		Très bonne couverture
B.- Résultats		Année 2003	an -1	Balance
1.- Produits	↘	278 999.00 €	292 036.00 €	-13 037.00 €
2.- Charges	↘	276 338.00 €	302 916.00 €	-26 578.00 €
3.- Produits financiers	↗	11 333.00 €	7 422.00 €	3 911.00 €
4.- Subventions	↗	72 140.00 €	66 985.00 €	5 155.00 €
5.- Charges externes	↘	54 158.00 €	56 055.00 €	-1 897.00 €
6.- Masse salariale	↘	23 720.00 €	29 470.00 €	-5 750.00 €
dont salaires		13 155.00 €		
dont charges salariales		10 565.00 €		
7.- Autres charges	↘	193 754.00 €	217 149.00 €	-23 395.00 €
(Licences et transferts...)				
Résultats d'exploitation	↗	2 661.00 €	10 880.00 €	13 541.00 €
Résultats nets	↗	12 978.00 €	-3 483.00 €	16 461.00 €

Synthèse :

Résultats en hausse – malgré une baisse des produits (diminution des licences) pour une baisse plus importante des dépenses et notamment des salaires (congé post-natal) ainsi que des charges qui font que votre comptabilité est aujourd'hui stabilisée et équilibrée. La situation financière est saine.

Disponibilités en baisse par une baisse des charges à payer au 30/9. Le report des sommes à percevoir et des charges à payer est moins important cette année. Les fonds de roulement que vous possédez sont à peu près les mêmes que ceux que vous possédiez en 2000. Vos fonds propres rapportent 11 332 € en intérêts cette année.

Par contre, l'an prochain vous aurez à faire face à une perte dans la subvention de votre emploi jeune qui est depuis septembre en consolidation, vous aurez aussi à faire face à des dépenses pour renouveler votre parc informatique et des ressources licences toujours difficilement chiffrables ainsi que des dépenses d'organisation (chronométrage électronique) plus importantes.

Explications du Président : Depuis 2000, j'essaie de gérer au plus près, avec pour objectifs de garder nos fonds propres au même niveau pour obtenir une ressource supplémentaire (intérêts) et permettre une gestion plus souple en fin et début de saison. Moment où les liquidités sur nos comptes sont faibles, compensées par un virement de compte livret à compte bancaire, en attente des deux subventions (FNDS et Conseil Régional). C'est aussi, réinvestir les bénéfices pour ne pas augmenter les fonds de roulements et fonds propres du comité. Exercice de plus en plus difficile à réaliser ne pouvant pas connaître précisément nos ressources « licences et engagement s » chaque année fluctuantes et de 4 factures pour chronométrage électronique estimée à environ 12 000 €.

Conclusion de l'Expert Comptable : Maintenant libre à l'assemblée générale de choisir la politique de gestion appropriée.

Le Président remercie l'expert comptable.

Rapport des Contrôleurs aux comptes Mesdames MARZEC Marie-Jo et HERVAUD Eliane

Le secteur financier très bien organisé, facilite l'accomplissement de notre mission. Par contre, il serait souhaitable que le comité se dote d'un logiciel comptable pour agencer la comptabilité régionale à l'image de celle de l'expert comptable.

Nous remercions Monsieur Jean Paul BRUNETON, Trésorier du Comité Régional, pour l'élaboration des documents mis à notre disposition.

Il vous appartient, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes de l'exercice du 1/10/2002 au 30/09/2003.

Les Comptes et le Bilan financier sont adoptés à l'unanimité

6.- APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2003/2004.

Questions de :

De Claude Campagne au sujet de l'équilibre du prévisionnel ?

- ▶ Le budget prévisionnel prend en compte, en produit de gestion courante, une recette correspondant à 6 000 licenciés. L'équilibre du budget sera réalisé par le biais de la somme de 83 680.43 € en provenance des fonds de propres.

De Gérard Portes concernant la somme de 6 000.00 € au chapitre aides Haut Niveau ?

- ▶ Cette somme est provisionnée comme chaque année suite aux décisions prises par vote des clubs lors de l'Assemblée Générale 2001 à Canet et reconduite sous réserve d'équilibre du budget.

De Gérard Portes concernant la somme inscrite au bilan chapitre 612 « Commission médicale »

- ▶ Ce sont les frais de gestion du débat sur le dopage organisé à Font-Romeu, lors du stage régional Minimes Cadets en janvier.

Le Budget provisionnel est adopté à l'unanimité

Règlements financiers suite :

Les explications données par l'expert comptable situent parfaitement les données du problème. Deux solutions sont à envisager : soit les clubs jouent en partie la politique fédérale, soit une augmentation des tarifs s'imposera dès 2004, sachant que pour l'an prochain deux vecteurs sont à prendre en considération : les ressources de l'E.R.F.A.N. et les dépenses salariales et d'organisation (Chronométrage informatique)

Afin d'éviter toutes discussions superflues, malveillantes et iniques, le vote du tarif de la part licence est reporté à l'an prochain.

7.- EXAMEN DES VOEUX

De ASPTT MONTPELLIER

Continuer et renforcer les aides concernant les jeunes pour accès au haut niveau, (niveau I.R. et plus). Participation du CRLR aux déplacements liés aux Championnats de France par catégories.

Vœu critiqué par un club, mais à appliquer (en fonction du bilan) puisque antérieurement voté à la majorité.

De LAUDUN ELAN 30

Création au sein de la Fédération Française de Natation d'une licence « loisir » pour les personnes pratiquant l'Aquaforme ou la Natation de Loisir (sans faire de compétition). Licence à un coût moins élevé que la licence actuelle, qui permettrait de participer plus facilement à la Politique de licenciement de tous les adhérents d'un club.

Vœu plusieurs fois transmis à la fédération, avec pour réponse : libre au comité régional de fixer la part régionale du tarif licences (plein tarif, demi-tarif...). Par contre, il devra régler en retour le montant de la part Fédérale.

8.- INTERVENTION DES PERSONNALITES PRESENTES.

A 11 heures 35 suite enchaînement des réunions, parole est donnée aux personnalités présentes devant nous quitter :

Monsieur le Maire adjoint, Chargé des sports : Heureux de nous recevoir dans ce cadre agréable. Assemblée Générale très intéressante, animée et vivante. Discipline pratiquée par des jeunes de 7 à plus de 77ans, formatrice vis à vis de la jeunesse. Présent lors de la Coupe de France estivale des régions en 2001 satisfait d'avoir vécu cette ambiance chaleureuse et sympathique. Nous souhaite une bonne continuation de notre Assemblée.

Monsieur le Député : Enchanté d'être parmi nous, est toujours attentif aux activités du monde sportif qui demandent un investissement, aux engagements de ses concitoyens dans le domaine du sport, du sens social, éducatif et culturelle de notre discipline. Nous remercies de l'invitation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 40

Le Président de séance, Jacky VAYEUR